

Unité de Soins Longue Durée

Le service USLD situé au Centre Gérontologie du Roussillon est un établissement qui accueille des personnes âgées dépendantes. Il est rattaché au Pôle de Gériatrie du CH de Perpignan. Sa capacité lui permet d'accueillir 160 patients en hébergement.

Population cible

- > Patient de plus de 75 ans nécessitant une surveillance médicale constante
- > Patient de moins de 75 ans avec dérogation d'âge si poly pathologique et dépendant

Les activités

Les missions principales de l'établissement sont:

- > D'assurer l'hébergement des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes et de les accompagner dans les gestes de la vie courante,
- > De garantir une prise en charge médicale et paramédicale des pathologies organiques chroniques et des polyopathologies de la personne âgée H24,
- > De prendre soin des personnes âgées dans leur globalité,
- > De formaliser un projet de vie individualisé afin de proposer des activités adaptées aux sujets âgés et permettre le maintien de leur autonomie,
- > De pratiquer des soins d'accompagnement de fin de vie et des soins palliatifs.

Les moyens

Les patients sont accueillis en chambre individuelle ou communicantes. Les soins sont assurés par une équipe pluridisciplinaire composée :

- > De Médecins gériatres,
- > De cadres de santé,
- > D'une intendante,
- > D'infirmiers et d'aides-soignants présents 24H/24,
- > D'agents des services hospitaliers,
- > D'auxiliaires médicaux : kinésithérapeute, ergothérapeute, pédicure-podologue, Educateur en Activité physique adaptée
- > D'une psychologue,
- > D'une animatrice qui organise des activités adaptées,
- > D'une assistante sociale.

Des vacances de cardiologue et de psychiatre sont également assurées ainsi que l'intervention d'associations extérieures.

Une astreinte médicale de nuit assure la continuité de la prise en charge.

Une aumônière est à la disposition des résidents et des familles.

Une unité de 40 lits est dédiée à la prise en charge des patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de syndromes apparentés. Elle propose une prise en charge spécifique dispensée par un personnel formé et dispose d'un espace de déambulation et d'un jardin sécurisé.

Infos utiles :

Les admissions sont prononcées après examen du dossier de demande d'admission par une commission comprenant un médecin gériatre.

L'admission peut être demandée :

- > Via une [demande en ligne](#)  sur le site [Via Trajectoire](#)

Après l'avis favorable de la commission d'admission, une visite de la structure est organisée avec l'encadrement.